



IFLA  
2005  
OSLO

## World Library and Information Congress: 71th IFLA General Conference and Council

### "Libraries - A voyage of discovery"

August 14th - 18th 2005, Oslo, Norway

*Conference Programme:*

<http://www.ifla.org/IV/ifla71/Programme.htm>

*2<sup>nd</sup> version: July 25, 2005*

**Code Number:**

**085-F**

**Meeting:**

**155 SI - Bibliothèques pour les aveugles et bibliothèques publiques**

#### **Des bibliothèques pour tous - la manière suédoise**

**Ingar Beckman Hirschfeldt**

Directeur de la Bibliothèque suédoise de livres audio et en braille

*Traduction: Claudie GUERIN*

*Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, France*

*claudie.guerin@sap.aphp.fr*

#### **Résumé**

Je vais vous expliquer comment l'offre de livres audio pour les personnes ayant des difficultés de lecture est présente dans toutes les bibliothèques suédoises.

Je vais pointer les 4 conditions de ce développement : 1. la participation des intéressés, 2. des décisions politiques montrant l'importance de ces sujets, 3. la législation à propos du copyright et 4. la sensibilité particulière de la population en matière d'accessibilité.

Le résultat est qu'une personne ayant des difficultés de lecture et qui a besoin de livres audio se rend à sa bibliothèque municipale où elle trouvera sur les rayonnages des livres audio. Elle peut aussi chercher dans un catalogue en ligne qui répertorie tous les enregistrements de livres lus produits en accord avec la législation suédoise.

La bibliothèque suédoise de livres audio et en braille (TPB) est une institution gouvernementale qui produit l'essentiel des livres audio en Suède soit environ 3 000 nouveaux titres par an. 85 000 titres sont actuellement disponibles. Les bibliothèques

municipales achètent et prêtent des livres audio de TPB. Les bibliothèques régionales ont comme mission de soutenir les bibliothèques municipales dans l'offre de livres audio.

TPB travaille avec le réseau DAISY et de nombreuses institutions gouvernementales produisent aussi en format DAISY.

L'offre de livres audio est totalement intégrée à l'offre des bibliothèques municipales et depuis quelques années également à celle des bibliothèques universitaires. La distribution par Internet des archives numérisées des livres audio de TPB rend l'offre encore plus performante.

La nouvelle loi sur le copyright, qui entrera en vigueur en juillet 2005, permettra à chaque personne ayant des difficultés de lecture d'acheter elle-même des livres adaptés à son handicap et constituera une nouvelle étape vers l'accès égal de tous à l'information.

### **Points importants**

- Idées exprimées par les intéressés
- Décisions Politiques, programmes
- Législation
- Accessibilité

### **Les dépositaires d'enjeux**

- Sans le travail politique fort de La Fédération suédoise des handicapés visuels (SRF), et dernièrement de l'Association suédoise des personnes ayant des difficultés à lire et à écrire et de dyslexie (FLMS), la Suède n'aurait pas eu la loi sur le copyright que nous avons, ni les ressources dont TPB dispose, le lien avec la bibliothèque, l'intérêt du parlement pour les journaux et livres audio. Elles ont signalé très fortement qu'elles voulaient un accès plus facile à la lecture et à l'information en pratique et pas seulement en théorie.

### **Premières décisions politiques**

- "Culture pour tous" une commission parlementaire en 1976 met en route la voie de l'égalité-normalisation - décentralisation
- TPB : autorité gouvernementale depuis 1980
- Toutes les bibliothèques offrent des services de livres audio
- Toute personne avec un handicap de lecture peut entrer dans l'annexe de quartier de sa bibliothèque et trouver des livres audio sur les étagères et un catalogue avec tous les livres produits par TPB

### **Législation**

- Loi sur le copyright
- Loi sur les bibliothèques
- Décision de la communauté locale
- Lois antidiscrimination

### **Législation du copyright**

- Très tôt, les droits des aveugles et mal voyants ont été reconnus. La première loi avec une exception pour produire une copie sans autorisation du copyright du propriétaire a été mise en place 1960
- Sans l'autorisation du propriétaire du copyright

- Tout le monde a le droit de produire des livres et de la musique en braille
- Les bibliothèques ou organisations nommées par le gouvernement peuvent enregistrer des œuvres littéraires et musicales pour les aveugles, les mal voyants ou les handicapés moteurs
- Quand vous empruntez des livres audio, vous pouvez en faire une copie privée
- Un titre produit commercialement ne peut pas être produit comme un livre audio
- Un accord avec l'union des auteurs
- Depuis 1977 un accord avec l'union des auteurs donne une exception dans le droit de copie au bénéfice des aveugles et mal voyants et couvre aussi tous les gens qui ont des difficultés de lecture
- Une nouvelle loi suit les directives de l'Union européenne du 1<sup>er</sup> juillet 2005
- Les bibliothèques et organisations nommées par le gouvernement peuvent produire des copies de tous les types d'œuvre, (littérature, musique, art, œuvre cinématographique, etc) dans un format accessible (sonore, ebook, le langage des signes, braille etc.) et les transmettent par Internet aux personnes avec des difficultés nécessitant de telles adaptations

### **L'article n° 8 des bibliothèques**

- Les Bibliothèques publiques et les bibliothèques d'école auront une attention particulière pour les personnes ayant des handicaps afin de leur proposer, entre autres choses, des œuvres adaptées à leurs besoins

### **La décisions de la Communauté Locale**

- L'obligation de traitement égal des citoyens dans la loi est un outil important pour fonder l'égalité des chances

### **Nouvelles lois de 2002**

- Loi qui exige les traitement égal des étudiants dans les universités
- Loi contre la discrimination des étudiants ayant des handicaps dans les universités

### **Souci d'accessibilité très répandu**

- Programmes politiques sur accessibilité à tous les niveaux
- Bibliothèque présente dans tous les projets
- Campagne de lutte contre la dyslexie
- Université ouverte
- Campagne de la Daisy
- Accessibilité du Web
- Mouvement pour la Lecture

### **Le 31 mai 2000 le Parlement a décidé**

- que les personnes ayant des handicaps moteurs auront les mêmes possibilités que les autres d'accès à l'information et de faire entendre leurs voix
- que toutes les agences doivent examiner leurs supports d'information pour les rendre accessibles aux personnes ayant des besoins spécifiques. Un handicap moteur ne devrait pas entraîner un non accès à l'information.

### **Plan d'action national pour une politique du handicap**

- L'accessibilité de toute la société devrait être rendue effective avant 2010
- Le Conseil National suédois des Affaires Culturelles donne 1000 euros par an pour soutenir tout projet d'accessibilité
- TPB reçoit 200 000 euros par an pour DAISY ? ?

### **Que fait TPB dans ceci**

- TPB achète et produit 3000 nouveaux livres DAISY chaque année, 70% sur demande
- TPB informe les bibliothèques et autres agences et éditeurs
- TPB prend part à différents projets
- TPB développe des outils en collaboration avec DC
- TPB prend part activement au consortium suédois de DAISY. Formation
- TPB implémente des services pour les utilisateurs de braille

### **Ne pas penser seulement de manière optimiste !**

- Tous les fournisseurs de l'information savent comment produire des fichiers DAISY en fichier texte, sonore ou parole synthétique. Bientôt.
- Vous empruntez et achetez des archives numériques à TPB. Maintenant !
- Distribution aux bibliothèques et aux individus. Maintenant !
- Les éditeurs délivrent des fichiers XML. Bientôt.
- Les éditeurs produisent un livre DAISY - les premiers ont déjà commencé !

### **Des bibliothèques pour tous ?**

Des bibliothèques pour tous, c'est possible. Mais cela exige des efforts particuliers. Et de bons partenariats !